

Formation
**« Anticiper la réorganisation du
secteur associatif »**

La loi du 2 janvier 2002 a augmenté de façon significative les obligations juridiques et financières pesant sur les établissements et services. Dans le même temps, elle préconise la mise en place d'outils pour une réorganisation du secteur.

Vous vous posez des interrogations sur les différents moyens d'anticiper la réorganisation du secteur associatif.

La **FNARS** vous propose une journée de formation. Il s'agit pour les associations tout en gardant la maîtrise de la démarche, d'adapter vos modes de gestion à ces évolutions incontournables.

La **coopération** entre établissements et la **mutualisation** des ressources devient un enjeu majeur.

Cette formation fait appel à un juriste spécialiste de la question **Maître Pierre NAITALI**

Elle sera coordonnée par la direction politique et technique de la Fnars Île-de-France.



La Fnars île de France

vous propose une formation :

**« Anticiper la réorganisation du
secteur associatif »**

Le mercredi 4 mars 2009

A partir de 9h00

Maison Des Associations
10/18 rue des Terres aux Curés
75013 PARIS
01.43.15.80.10

Pour tout renseignement :
Fnarsidf.reseau@wanadoo.fr

01.43.15.80.10

9h00: Accueil Café

9h30:

**Introduction: Les enjeux de la
Restructuration du secteur social et
médico-social**

13h30:

Les différents modes de regroupements

10h30:

**Les contrats, un mode souple
de réorganisation**

15h30:

**Les Points clés pour préparer
une restructuration**

12h30: Pause Repas